

**ADHÉSION « HORS-LIGNE » À L'ASSOCIATION NATIONALE DES ETUDIANTS EN
DIPLÔME COMPTABLE SUPÉRIEUR**

Choix de l'adhésion :

	Etudiants	10 €
	Bureau des étudiants ou assimilé	5 € par étudiant membre de votre BDE que vous souhaitez rattacher à l'association
	Autres personnes morales à but non lucratif	25 €
	Professionnels de l'expertise comptable	50 €
	Autres personnes morales à but lucratif	50 €
	Institution ou personnalités politiques en lien avec la filière comptable	60 €

Tarifs en vigueur pour l'exercice comptable 2020/2021, selon l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 juillet 2020.

Cas du bureau des étudiants ou assimilé :

Nombre d'étudiants à rattacher : _____ x 5 € = _____ €

NOM (ou raison sociale) : _____

Prénom (ou nom et prénom du représentant légal de la personne morale) : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse mail : _____@_____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Comment souhaitez-vous recevoir votre carte de membre ?

Par mail : gratuit

Par courrier postal : merci d'ajouter une participation financière de 1 € au montant de votre cotisation pour la production et l'envoi de votre carte.

Joindre un justificatif d'identité

Joindre un justificatif du choix de l'adhésion (carte scolaire, certificat de scolarité, parution au JO, extrait k-bis ou autre document officiel)

Joindre un chèque postal ou bancaire du montant de la cotisation libellé à l'ordre de l'Association Nationale des Etudiants en Diplôme Comptable Supérieur ou ANEDCS.

Merci de retourner ce document ainsi que les documents ci-dessus à l'adresse :

Association Nationale des Etudiants en Diplôme Comptable Supérieur
4, rue du Maréchal Leclerc
62000, Dainville

Merci pour votre adhésion.